Département : Loire Atlantique (44) Commune : La Bernerie-en-Retz (44760)

Nom de la zone de baignade : Plage face à l'av. Louis Gautier (ou plage de la Croix Lucas)

Description de la zone de baignade

Nature : sable (plage) – sable/vase (estran)

Longueur : 250 m

Largeur : 3000 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 268315 ; Y: 2239724 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes

Equipement : poubelles, sanitaires, cale de mise à l'eau

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : aucune

Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont

Population permanente : 3 246 (sur la commune)

Population estivale : 15 000 (sur la commune)

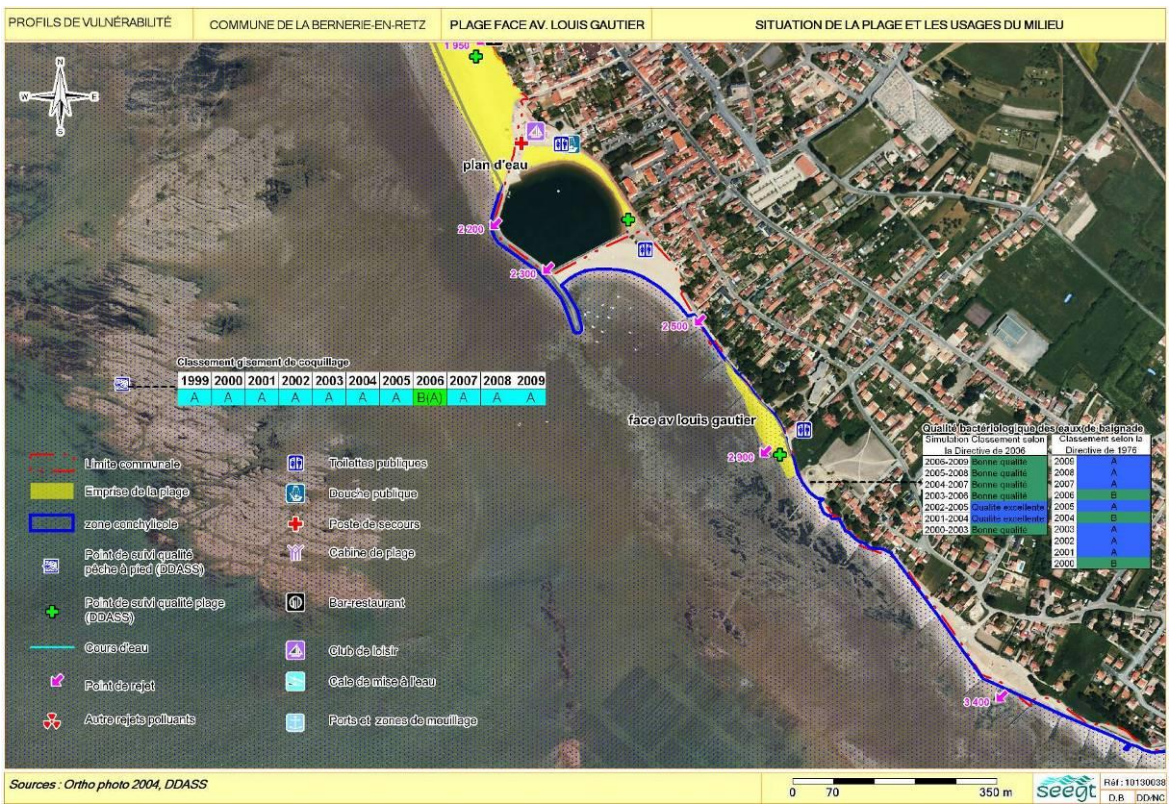

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2019	2020	2021	2022
Classement selon directive de 2006	Suffisant	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité

Un évènement de pollution est survenu en 2018. La qualité de l'eau est bonne vis-à-vis de l'usage de baignade mais peut subir des pollutions bactériologiques ponctuelles.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10^6 cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

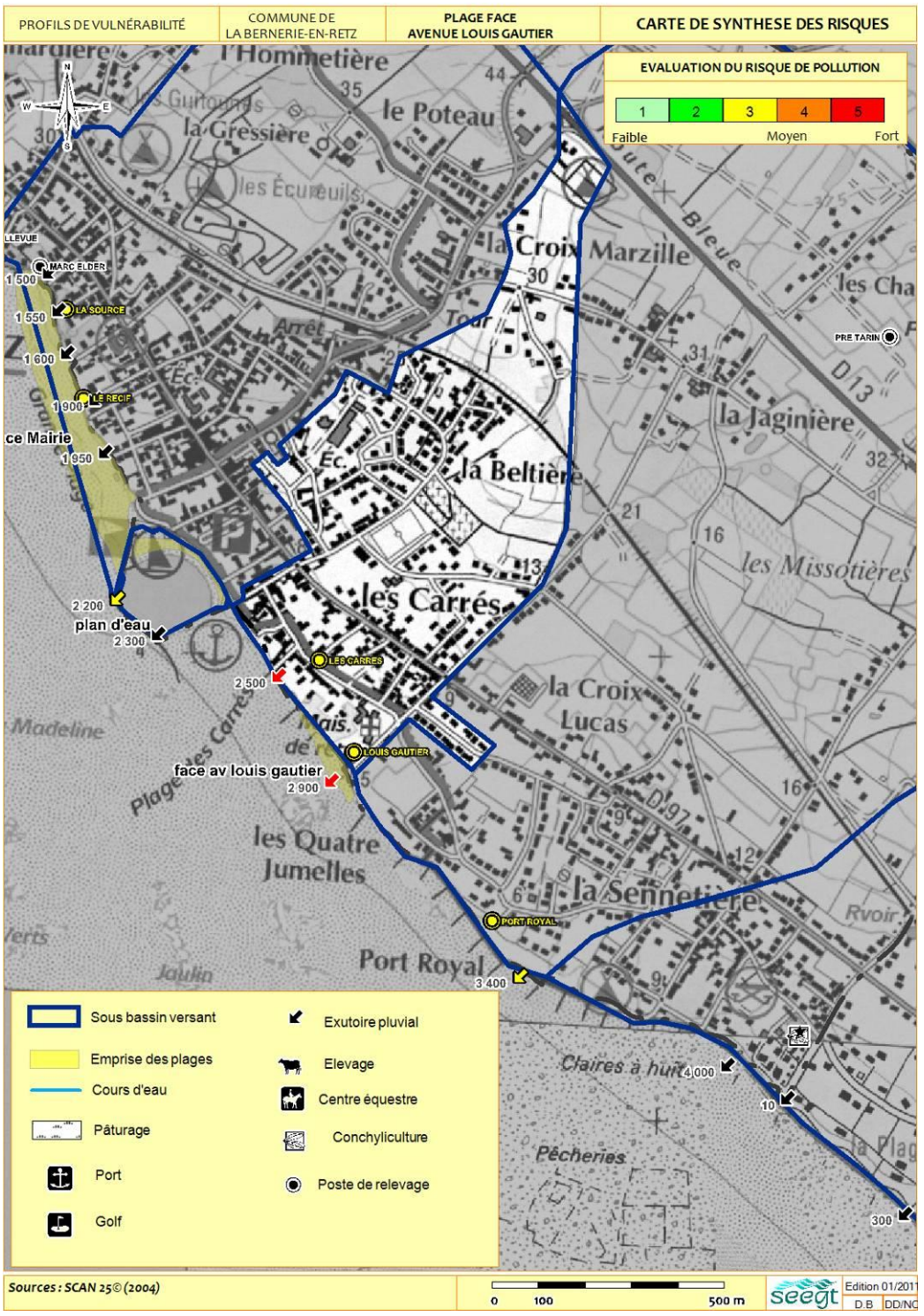

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles / conchylicole	Lotissement ostréicole de la Sennetière à 1 km au sud-est de la plage
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2022 : un

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage ou à proximité immédiate	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 5/5	6-12 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Louis Gautier, les Carrés et Port Royal	Port Royal - Fin 2016, Travaux réhabilitation sur réseau Port Royal 2020 ?
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu, renforcé sur 2016-2019 + test fumigène
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	Enquête publique sur schéma directeur des eaux pluviales (été 2018)
Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité	
Enquête sur les rejets de la zone ostréicole de la Sennetière	
Interdiction des chiens sur la plage 1er juin – 15 septembre (arrêté municipal)	15 mars 2021

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56.